



Observatoire des engagements  
**FONTENAY-SOUS-BOIS**

**Compte-rendu de la rencontre (22 juin 2010) avec Julien Ratron  
Maire- adjoint délégué à l'écologie et au développement durable  
Membres de l'Observatoire présents : Dominique Chassel, Jean-Pierre Louillat**

Compte tenu de la réception tardive de l'état d'avancement n°2 arrêté au 30 avril 2010, nous avons décidé en commun de concentrer notre entretien sur les engagements qui ne figurent dans aucun des deux documents transmis par les services municipaux. Il a été également convenu d'aborder les autres engagements au cours d'une réunion ultérieure (après les vacances scolaires).

	Intitulé engagement	Questions et commentaires
<b>106</b>	Poursuivre notre politique d'intégration de l'animal en milieu urbain. Créer Animapole, maison de soin pour animaux à poil et à plume.	Pour des raisons budgétaires, le projet sur le Pars ces Carrières est abandonné. (la délégation de Michèle Pérrigieux a été une des « grandes victimes » des arbitrages budgétaires. Dans un souci d'efficacité, une réflexion est en cours sur l'intégration de la journée sur les animaux en ville dans la semaine « Nature en ville » prévue en mai 2011.
<b>112</b>	Ouvrir une maison de l'Énergie destinée à l'information et le conseil aux usagers.	L'information et le conseil aux usagers seront fournis sous une autre forme. En partenariat avec l'association MVE (Maîtriser votre énergie), un point Accueil mensuel sera mis en place à la Maison de l'Habitat et du Cadre de Vie (ancienne Mairie) à compter de septembre 2010.
<b>135</b>	Mise en place d'un agenda 21. S'engager pour un fonctionnement municipal respectueux de l'environnement.	Plutôt que de rédiger plusieurs Agendas 21 (santé, énergie, ...), J. Ratron préfère privilégier certains travaux : <ul style="list-style-type: none"><li>- Bilan carbone au sein de la Municipalité ;</li><li>- Plan climat territorial (économie d'énergie, circulations douces, développement durable, ...)</li></ul> Ce dernier document devra également être annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme)
<b>137</b>	Mettre en place dans le service public une gestion économe du papier, le recyclage du papier et celui des produits informatiques et consommables.	J. Ratron nous fait part des difficultés à faire réellement prendre en compte ces exigences par les employés municipaux (il cite à titre d'exemple les impressions recto-verso des documents). Des conventions ont été passées avec deux associations (ASF et ECODAIR) sur le recyclage des ordinateurs (200 par an).

		<p>Concernant les consommables, des contacts seront pris auprès d'associations spécialisées dès le mois de septembre.</p> <p><b>Nous proposons qu'un objectif quantifié de réduction de la consommation de papier dans les services municipaux soit clairement identifié et proposé au personnel sous forme, pourquoi pas si cela est légalement possible dans l'Administration territoriale, d'objectif collectif d'intéressement.</b></p>
<b>138</b>	Encourager et aider les associations à faire des économies d'énergie et réduire leurs déchets.	Autant il peut être difficile, voire inenvisageable, d'imposer de telles économies à des associations privées, autant il est possible d'agir sur les associations utilisant les services de la MDCVA. A ce titre, une convention est en cours d'étude avec ces associations.
<b>139</b>	Étude sur les ressources de la ville en énergie renouvelable.	Selon J. Ratron, avant de parler d'énergies renouvelables, il faut concentrer nos efforts et être proactif sur les économies d'énergie. Il cite à titre d'exemple le cas de la RCU (Régie de Chauffage Urbain) où jusqu'à présent seuls 12% du combustible utilisé était le bois un objectif pour l'hiver prochain de 100% hors charbon (gaz, bois ou cogénération) et une suppression totale des brûleurs charbons.
<b>140</b>	Mettre en place des outils destinés à l'analyse de la qualité de l'air dans les espaces extérieurs mais aussi à l'intérieur des bâtiments communaux.	Concernant les espaces extérieurs, des contacts ont été pris avec Airparif et une première étude a été menée par la Direction de l'Urbanisme. Par contre, la Municipalité n'étant pas adhérente à Airparif, rien n'a encore été prévu sur les bâtiments communaux.

Au-delà de ces points, nous avons évoqué deux sujets liés aux dossiers suivis par J. RATRON :

- **Les thermographies aériennes** maintes fois annoncées et toujours indisponibles à la consultation des citoyens :  
La raison en est simple, à ce jour seuls 60% du territoire des cinq communes concernées ont été couverts suite à une interdiction de survol de la zone par la police de l'air.  
Or, pour être exploitables, de telles thermographies doivent être réalisées à la même température (inférieure à 5°), rendez-vous donc à l'hiver prochain !
- La **détection d'amiante** dans les locaux communaux où aucune information nouvelle hors des contrôles tri-annuels ne nous a été fournie.